



## pas de retour sur mon évaluation

Par **mimi2021**, le **21/06/2021** à **16:25**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire titulaire de la fonction publique hospitalière.

Dans mon établissement, il y a retard sur les évaluations depuis 2017 (nous sommes en 2021 !). La note est attribuée, mais nous n'avons ni connaissance de celle-ci ni de notre appréciation.

Parfois même les entretiens ne sont pas réalisés. Par exemple en 2021 j'ai passé un entretien d'évaluation, ne sachant pas quelle année j'ai préparé 2019 et 2020.

A ce jour, presque qu'aucun agent n' a eu connaissance, n' a signé sa feuille d'évaluation depuis 2017 ! Les syndicats sont inexistants dans mon établissement.

La Directrice dirige l'établissement avec un gants de fer, le CTE a tenté de mettre le sujet sur la table à plusieurs reprises, mais ils se font rembarrés.

Par quel moyen peut-on l'obliger à répondre à ses obligations?

est ce légal d'attribuer une note avant l'entretien?

d'avance merci de votre retour,